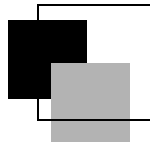


Programme d'accompagnement
en loisir pour les personnes
handicapées

2010-2011

Volet Organismes et municipalités



Date d'échéance : 26 mars 2010

Le sceau de la poste faisant foi
Sous réserve de l'approbation des crédits par le Conseil du trésor

Géré en collaboration :





Volet Organismes et municipalités

Le camp de vacances qui présente une demande pour les participants à un camp de jour (sans hébergement) doit la transmettre à l'unité régionale de loisir et de sport (URLS) ou l'association régionale pour le loisir des personnes handicapées (ARLPH) de la région de résidence du demandeur

À remplir par l'URLS ou l'ARLPH

N° séquentiel :

Identification

Renseignements généraux (Écrire en lettres moulées)

Nom de l'organisme ou de la municipalité (nom officiel selon la charte)

Immatriculation

Numéro d'immatriculation indiqué sur la déclaration annuelle 2009 « personne morale » délivrée par le Registraire des entreprises du Québec

Adresse de correspondance

Ville

Code postal

Présidence ou maire – Coordonnées au travail

Présidence ou maire M. M^{me}

Cochez :

Président Maire

Nom

Prénom

Téléphone

poste :

Autre téléphone

poste :

Télécopieur

Courriel

@

Important : La correspondance sera adressée à la présidence de l'organisme ou au maire ou à la mairesse.

Personne autorisée à répondre pour l'organisme – Coordonnées au travail

Nom	Téléphone poste :
Prénom	Autre téléphone poste :
Fonction	Télécopieur
	Courriel @

Nature de l'organisme

Municipalité ou arrondissement	Organisme de loisir à but non lucratif
Conseil de bande	Organisme de loisir à but non lucratif pour personnes handicapées
Village nordique	Camp de vacances (sans hébergement)

Quel est le **ratio d'accompagnement habituellement** offert par votre organisme pour les personnes handicapées sans le soutien financier de ce programme?

1 pour 1 1 pour 2 1 pour 3 1 pour 4 Autre _____ Aucun

Quel est le **ratio d'accompagnement demandé** dans le cadre de ce programme pour les personnes handicapées?

1 pour 1 1 pour 2 1 pour 3 1 pour 4 Autre _____

Services d'accompagnement admissibles : Seuls seront considérés les services d'accompagnement qui ne peuvent être offerts dans le cadre de la mission ou des services réguliers de l'organisme.

1. Actions prévues ou effectuées par l'organisme pour soutenir l'intégration de la personne handicapée

Cochez tous les éléments qui vous concernent.

1.1 Intégration sociale**Mesures particulières pour faciliter l'intégration sociale de la personne handicapée en milieu régulier**

- | | | |
|-----|-----|--|
| oui | non | Activités organisées dans des sites publics (culturels, touristiques, sportifs)
(ex. : festival, piscine publique, théâtre) |
| oui | non | Projets d'intégration avec d'autres groupes |
| oui | non | Activités offertes à l'ensemble de la communauté (organisme ou municipalité)
(ex. : cours de natation, cours de hockey, club de baseball, cours de peinture, club d'ornithologie) |
| oui | non | Camp de jour pour la communauté (ex. : terrains de jeux) |

1.2 Adaptation**Actions prévues ou déjà accomplies pour faciliter la participation de la personne handicapée à l'activité choisie**

- | | | |
|-----|-----|---|
| oui | non | Achat ou fabrication de matériel adapté
(ex. : ballons, ciseaux, ustensiles) |
| oui | non | Adaptation de la programmation
(contenu des programmes établis en fonction des caractéristiques de la personne) |
| oui | non | Adaptation des activités (modification du rythme des activités, définition des activités en fonction des capacités physiques ou intellectuelles de la personne) |
| oui | non | Adaptation des bâtiments et de l'équipement
(ex. : rampe d'accès, signalisation, lève-personne) |

1.3 Formation du personnel d'accompagnement**Formation adaptée aux besoins en loisir des personnes handicapées donnée par :**

- | | |
|---------------------------|---|
| l'ARLPH | l'organisme lui-même |
| le Centre de réadaptation | le personnel ayant une formation scolaire spécialisée dans le domaine |
| le CLSC | aucune formation n'est prévue |
| autre (précisez) : | _____ |
| | _____ |

Reproduire cette page au besoin selon le nombre de participants

3. Coût de l'accompagnement

Nombre d'accompagnateurs requis	×	Nombre d'heures effectuées par accompagnateur	×	Taux horaire suggéré : 13 \$	=	Total
N ^{os} des participants _____						
_____	×	_____	×	13 \$	=	_____ \$
<small>Nombre d'accompagnateurs</small>		<small>Nombre d'heures effectuées</small>		<small>Taux horaire</small>		<small>Total</small>
N ^{os} des participants _____						
_____	×	_____	×	13 \$	=	_____ \$
<small>Nombre d'accompagnateurs</small>		<small>Nombre d'heures effectuées</small>		<small>Taux horaire</small>		<small>Total</small>
N ^{os} des participants _____						
_____	×	_____	×	13 \$	=	_____ \$
<small>Nombre d'accompagnateurs</small>		<small>Nombre d'heures effectuées</small>		<small>Taux horaire</small>		<small>Total</small>
_____	×	_____			=	_____ \$
<small>Nombre total d'accompagnateurs</small>		<small>Nombre total d'heures</small>				<small>Total de la demande</small>

4. Renseignements sur la police d'assurance

Nom de la compagnie d'assurances
Numéro de la police
Date d'expiration de la police
Montant de la protection pour l'assurance responsabilité civile
\$

5. Pièces à joindre obligatoirement*

	Organismes	Municipalités
Rapport d'évaluation, si une subvention a été reçue l'année précédente	Ci-joint Déjà transmis Suivra à la fin de l'activité le	Ci-joint Déjà transmis Suivra à la fin de l'activité le
	Aucune demande faite l'année précédente	Aucune demande faite l'année précédente
Copie des lettres patentes dans le cas d'une première demande ou d'un changement des lettres patentes	Ci-jointe Déjà transmise	Ne s'applique pas
Copie de la déclaration annuelle 2009 - « Personne morale » délivrée par le Registraire des entreprises du Québec	Ci-jointe	Ne s'applique pas
Description de l'organisme	Dépliant	Ne s'applique pas

* Pour que votre demande soit admissible, vous devez transmettre TOUS les documents mentionnés ci-dessus.
En l'absence d'un de ces documents, nous ne pourrons traiter votre demande.

6. Responsabilité de l'organisme

Nous certifions que les demandes adressées à notre organisme ou à notre municipalité afin d'obtenir une aide financière pour payer les frais d'un service d'accompagnement lors d'une activité de loisir sont réelles et que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont exacts. De plus, si l'aide financière demandée est accordée à notre organisme, nous nous engageons à l'utiliser dans le respect des exigences prévues au Programme.

Prénom et nom (en lettres moulées)

Fonction de la personne autorisée

Signature de la personne autorisée

jj-mm-aaaa

IMPORTANT: L'organisme ou la municipalité doit transmettre le formulaire dûment rempli et signé, accompagné des pièces justificatives demandées, selon la région, à l'ARLPH ou à l'URLS dont les coordonnées figurent ci-dessous.

Les demandes doivent être transmises par courrier postal seulement.
Aucune demande par télécopieur ou par courrier électronique ne sera acceptée.

Région 01 - Bas-Saint-Laurent

☒ URLS du Bas-Saint-Laurent
38, rue Saint-Germain Est
Bureau 304
Rimouski (Québec) G5L 1A2

Région 02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean

☒ ARLPH Saguenay-Lac-Saint-Jean
371, rue Racine Est
Saguenay (Québec) G7H 1S8

Région 03 - Capitale-Nationale

☒ ARLPH de la Capitale-Nationale
14, rue Saint-Amand
Québec (Québec) G2A 2K9

Région 04 - Mauricie

☒ URLS de la Mauricie
Centre sportif Alphonse-Desjardins
260, rue Dessureault
Trois-Rivières (Québec) G8T 9T9

Région 05 - Estrie

☒ ARLPPH Estrie
5182, boul. Bourque
Sherbrooke (Québec) J1N 1H4

Région 06 - Montréal

☒ AlterGo (ARLPH)
525, rue Dominion
Bureau 340
Montréal (Québec) H3J 2B4

Région 07 - Outaouais

☒ Loisir Sport Outaouais
394, boul. Maloney Ouest
Bureau 102
Gatineau (Québec) J8P 7Z5

Région 08 - Abitibi-Témiscamingue

☒ ARLPH Abitibi-Témiscamingue
330, rue Perreault Est
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3C6

Région 09 - Côte-Nord

☒ URLS de la Côte-Nord
859, rue Bossé
Local 218
Baie-Comeau (Québec) G5C 3P8

Région 10 - Nord-du-Québec

☒ Commission loisir et sport de la Baie James
179, 5^e Avenue, Complexe Vinette
Bureau 121
Chibougamau (Québec) G8P 3A7

Région 11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

☒ URLS Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
8, boul. Perron Est
C.P. 99
Caplan (Québec) G0C 1H0

Région 12 - Chaudière-Appalaches

☒ ARLPH Chaudière-Appalaches
6600, boul. de la Rive-Sud
Lévis (Québec) G6V 9H4

Région 13 - Laval

☒ ARLPH Laval
387, boul. des Prairies
Bureau 215-A
Laval (Québec) H7N 2W4

Région 14 - Lanaudière

☒ ARLPH Lanaudière
200, rue De Salaberry
Joliette (Québec) J6E 4G1

Région 15 - Laurentides

☒ ARLPH Laurentides
300, rue Longpré
Bureau 100
Saint-Jérôme (Québec) J7Y 3B9

Région 16 - Montérégie

☒ Zone Loisir Montérégie
3800, boulevard Casavant Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3

Région 17 - Centre-du-Québec

☒ ARLPH Centre-du-Québec
59, rue Monfette
Bureau 236
Victoriaville (Québec) G6P 1J8